

REPUBLIQUE DU NIGER
CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES STATISTIQUES

BULLETIN DECADAIRES

Mois de Septembre 2024
3^{ème} décade

«Des hauteurs de pluies enregistrées au niveau des postes pluviométriques suivis»

«Maturité du mil, du sorgho et des autres cultures dans la zone agricole du pays»

«Des cas d'inondations observées dans plusieurs localités avec dégâts sur les champs de cultures»

«Les pâturages (herbacés et ligneux) bien développés»

Synthèse Nationale

Sommaire

1. Situation pluviométrique
2. Situation des semis
3. Situation Phénologique
4. Situation phytosanitaire
5. Situation des prix des denrées alimentaires
6. Situation pastorale
7. Phénomènes exceptionnels

Zones agropastorales des régions :

Agadez
Diffa
Dosso
Maradi
Tahoua
Tillabéri
Zinder
Niamey

Introduction

Les précipitations se sont poursuivies au cours de cette troisième décade de septembre au niveau des postes pluviométriques suivis. Ces précipitations ont occasionné des cas d'inondations observées à travers certaines régions du pays. Sur le plan phytosanitaire plusieurs cas d'infestations des cultures ont été déclarés et les traitements sont en cours. Les pâturages qui sont constitués essentiellement des herbacés et des ligneux sont bien développés. Les situations des points d'eau d'abreuvement, et de l'embonpoint des animaux sont bonnes dans l'ensemble. Sur les marchés, les prix des produits agricoles affichent une baisse pour le mil, le niébé et le maïs par rapport à la décade précédente et une hausse pour tous les produits par rapport à la même décade de l'année 2023.

1. Situation pluviométrique

La troisième décade du mois de septembre a enregistré des hauteurs de pluie variant de faibles à modérées au niveau de plusieurs postes pluviométriques du pays. Les cumuls décadaires au niveau de ces postes ont varié de 1,3 mm en 3 jours à Bilma (région d'Agadez) à 111 mm en 1 jour à Koulounfardo (région de Diffa). Les cumuls pluviométriques les plus élevés enregistrés au niveau des autres postes se présentent comme suit: 44,9 mm en 8 jours à Arlit (région d'Agadez); 45 mm en 1 jour à Maissorodi (Diffa/région de Diffa); 104 mm en 4 jours à Gondorou (Gaya/région de Dosso); 95,5 mm en 4 jours à Safo (Madarounfa/région de Maradi); 99,7 mm en

3 jours à Jagouragué (Bagaroua/région de Tahoua); 74,4 mm en 4 jours à Tondikiwindi (Ouallam/région de Tillabéri) ; 82 mm en 4 jours à Hamdara (Mirriah/région de Zinder) et 29,5 mm en 3 jours à Niamey (Arrondissement 5 /région de Niamey). Le cumul saisonnier le plus élevé a atteint 1373,1 mm en 50 jours à Dolé (Gaya/région de Dosso) contre 825,5 mm en 43 jours à Bana (Gaya/Dosso). Le cumul saisonnier le plus faible à cette date a été observé à Bilma (région d'Agadez) avec 62,8 mm enregistré en 10 jours. Les postes pluviométriques suivis sont excédentaires à hauteur de de 95% comparés à la même période de l'année 2023.

2. Situation des semis

Sur le plan national, le taux de couverture des semis au 20 août est de 99 %. Il reste 80 villages n'ayant pas effectué de semis repartis entre les régions d'Agadez (17 villages) et de Tillabéri (63 villages pour cause d'insécurité).

3. Situation Phénologique :

Les différents stades de développement des principales cultures dont le mil, le sorgho, le niébé et l'arachide sont présentés dans les tableaux n°2 et n°3.

4. Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette «3ème décade du mois de septembre 2024 est caractérisée par des :

- Infestations de sautériaux (*Kraussaria angulifera*, *Oedaleus senegalensis*) sur 1172 ha déclarés infestés dont 1076 ha traités

d'oignon, mil, sorgho et niébé dans les départements de Tchirozérine, Malbaza, Keita, Abalak, Tchintabraden, Goudoumaria, N'guigmi et la ville de Tahoua ;

- Infestations d'insectes floricoles (Mylabris spp, Decapotoma affinis, Dysdercus volkeri, Rhyniptia infusca, Pachnoda interrupta) sur 2870,5 ha déclarés infestés dont 2616,5 ha traités de mil, le sorgho, le riz et le niébé dans les départements de Téra, Ouallam, Bankilaré, Torodi, Abala, Kollo, Illéla, Belbédji, Bermo, Dakoro, Boboye, Dosso, Falmey, Loga, Dioundiou, Dogondoutchi, Tibiri, Bosso, Diffa, Mainé Soroa, N'guigmi et les CU de Tillabéri, Dosso, Diffa, Tahoua, Niamey et Maradi ;
- Infestations de la chenille légionnaire d'automne (Spodoptera frugiperda) sur 237 ha déclarés infestés dont 217 ha traités sur le maïs et le sorgho dans les départements de Goudoumaria, Gaya, Tchirozérine, Iférouane, Tessaoua et la CU de Diffa ;
- Infestations des chenilles défoliatrices (Noorda blitelis et Amsacta melonéii) et punaises (Anoplocnemis curvipes) sur 615 ha dont 541 ha traités de moringa, mil, niébé et arachide dans les départements de Tchirozérine et Abala, l'arrondissement communal 3, Madaoua (commune de Sabon Guida) et la ville de Tahoua ;
- Infestations de pucerons (Aphis craccivora) sur 707 ha dont 702 ha traités de niébé, Cucurbitacées, sésame dans les départements d'Aderbissanat, Goudoumaria et Diffa (communes de Chétimari, Gueskerou), Tahoua, Filingué et les

arrondissements communaux 2 et 5 ;

- Infestations de Thrips (Thrips tabaci, Megalurothrips sjostedti) sur 250 ha déclarés infestés dont 205 ha traités sur oignon et niébé dans les départements Tchirozérine (communes d'Agadez, Tabelot, Tchiro) et Iférouane (communes de Timia, Iférouane) ;
- Infestations d'acariens sur 15 ha tous traités sur oignon dans le département d'Iférouane (commune de Timia) ;
- Infestations du foreur de tiges (Coniesta ignefusalis) sur le mil dans le département de Ouallam. Des conseils sont prodigués pour l'arrachage et la destruction des pieds atteints ;
- Infestations de la mineuse de l'épi du mil (Heliocheilus albipunctella) dans les départements de Boboye (commune de Koygolo) et Dosso (commune de Garankedey), Aguié (communes de Tchadoua, Aguié) Guidan Roumdji, Mayahi et la ville de Maradi, Tahoua (commune de Tebaram), Ouallam et Ballèyara, et l'arrondissement communal Ide la ville de Niamey. Des opérations de lâcher de son ennemi naturel Habrobracon hebetor, se poursuivent.

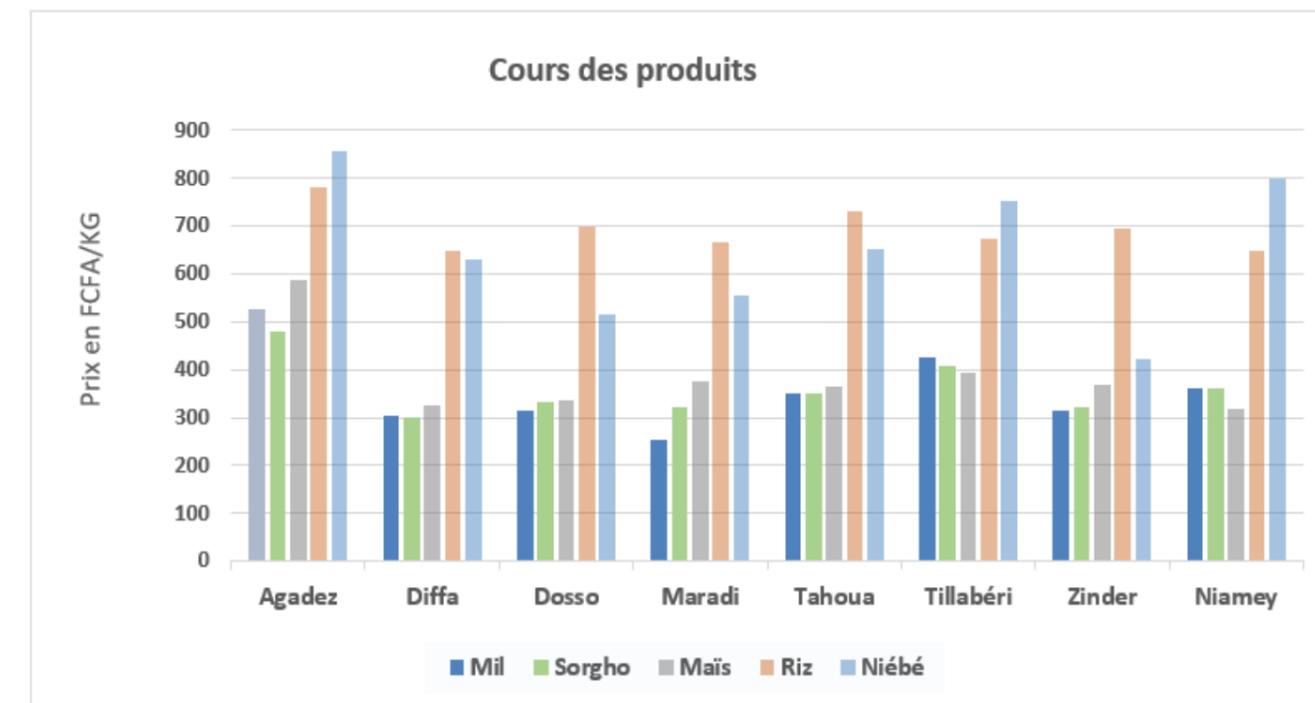
Au total 5 372,5 ha ont été traités sur 5 866,5 ha déclarés infestés soit un taux de couverture de 91,57% au cours de cette 3ème décade du mois de septembre 2024.

5. Situation des prix des denrées alimentaires

La situation des prix sur les marchés montre une baisse du niveau des prix du mil, niébé et le maïs par rapport à la décade passée. Comparée à l'année passée à la même période, les niveaux des prix sont en hausse pour tous les produits agricoles suivis avec un pic observé pour le niébé (hausse de 59%).

Tableau n°1: Cours des produits

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg	Niébé en F/Kg
AGADEZ	527	480	586	781	857
DIFFA	303	300	327	650	630
DOSSO	314	331	337	698	516
MARADI	255	321	374	667	557
TAHOUA	351	352	366	732	653
TILLABERI	426	408	395	675	751
ZINDER	315	321	369	695	423
NIAMEY	360	360	320	650	800
Moyenne décade	356	359	384	694	648
Moyenne décade précédente	401	300	448	682	698
Moyenne même décade 2023	324	321	364	592	409
Variation par rapport à la décade précédente (%)	-11,1	20	-14	2	-7
Variation par rapport à la même décade en 2023(%)	10	12	6	17	59



6. Situation pastorale

6.1. Pâturage

La situation du pâturage est marquée dans son ensemble par bouclage du cycle de développement végétatif des herbacés. Le stade phénologique dominant chez les herbacés est la maturité voire sénescence. Il varie de la fructification à la maturité chez les légumineuses. Au niveau des champs de cultures, on note une disponibilité du pâturage riche en graminées et légumineuses. Les productions des résidus de cultures constituées des tiges de céréales et des fanes semblent dans l'ensemble importantes. L'alimentation du bétail repose sur les herbacées, et le pâturage aérien qui est aussi bien développé. En zone pastorale, la situation des pâturages est globalement satisfaisante.



Photo 1 : Pâturage au niveau de la vallée de Targa/Tassara (région de Tahoua)

6.2. Complémentation alimentaire

La complémentation des animaux est surtout assurée par les sous-produits agro-industriels (son de blé, tourteaux... etc.). Les prix des aliments pour bétail sont

en baisse sur les marchés locaux et la demande a également fortement baissé avec la disponibilité du pâturage vert sur les parcours pastoraux. La vente à prix modéré du son de blé et la luzerne se poursuivent dans plusieurs communes des régions de Diffa, Dosso, Tillabéri et Zinder.

6.3 Abreuvement des animaux

L'abreuvement des animaux s'effectue principalement au niveau des points d'eau de surface en dehors du département d'Iférouane (région d'Agadez) où les éleveurs utilisent les puits et les forages pastoraux.



Photo 2 : Niveau de remplissage de la mare semi-permanente d'Aderbissinat (Région d'Agadez).

6.4 Mouvements et concentration des animaux

Tout comme à la décade précédente, les mouvements des animaux sont internes et de faibles amplitudes en dehors de la remontée des troupeaux vers la zone pastorale pour les terres salées.



Photo 3 : Mouvement des animaux dans le département de Mirriah (Région de Zinder).

7. Phénomènes exceptionnels

Les pluies enregistrées au cours de cette 3^{ème} décade du mois de septembre ont occasionné des inondations dans quelques localités du pays. Elles sont intervenues sur les sites agricoles et les cultures de mil, le sorgho, le riz, le niébé, l'arachide et sésame. Cette situation se résume comme suit : à Diffa sur 1448,75 ha ; à Tillabéri sur 21ha et à Zinder sur 4455 ha. On note également que suite au débordement des koris et de la komagoudou Yobé plusieurs sites ont été inondés dans les départements d'Iférouane (région d'Agadez) et Mainé soroa (région de Diffa) sur une superficie de 2312,7ha. Au plan pastoral, à Maradi, on note encore la présence des eaux inondant les bas-fonds de certaines parties des communes de Gadabedji et Bermo avec d'énormes quantités de biomasse qui sont sur le point d'être perdues en dehors des dégâts sur les habitations et les animaux.

6.5 Etat d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux est globalement bon chez toutes les espèces.

6.6 Termes de l'échange

Au cours de la troisième décade de septembre 2024, les termes d'échange sont globalement en défaveur des éleveurs. Dans la région de Dosso, ils sont exceptionnellement en faveur des éleveurs au niveau des départements de Gaya, de Boboye et de Tibiri.

Tableau n° 2 : Situation phénologique (mil et sorgho)

Régions	Levée			Levée avancée			Tallage			Montaison			Nouaison/Epiaison			Floraison			Grenaison			Maturité		
	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S
Agadez			-			-	-	2	1	-	1	1	-	6	4	25	10	15	75	7	31	-	1	1
Diffa	-	-	-	-		-			-	-	4	1	-	43	10	15	25	17	30	13	26	55	-	42
Dosso	-	-	-	-	-	0	-	-	0	-	13	3	2	27	8	9	27	13	25	23	25	64,0	10	52
Maradi	-	-	-	-	-	0	-	-	0	-	1	0	-	1	0	1	18	8	11	51	28	88	29	63
Tahoua	-	-	-	-	-	0	-	-	0	-	-	0	3	20,0	9	11	25	16	27	28	27	59	27	48
Tillabéri	-		-	-		0	-	1	0	1	8	3	4	30	11	10	25	14	32	20	29	50,0	12	40,5
Zinder	-	-	-	-	-	0	-	-	0	-	7	3	1	25	12	12	33	22	26	35	30	61	-	33
Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0	10	36	12	37	46	38	53	16	51
Niger	-	-	-	-	-	-	-	0	0,0	0	4	2	2	17	7	8,2	26	14	23,2	36	28	65,28	17	47,9

NB: M : Mil ; **S** : Sorgho ; **M+S** : Mil + Sorgho ;
le Maïs tient la place du sorgho dans la région d'Agadez

Commentaire :

Au cours de cette 3ème décade de septembre, le stade dominant qui est aussi le plus avancé pour le mil est la maturité (65,28%) observée dans toutes les régions du Niger excepté Agadez. Pour le sorgho, le stade le plus dominant est la grenaison (36%) et le plus avancé est la maturité observée dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Niamey.

Tableau n° 3 : Situation phénologique des cultures de rente (niébé et arachide)

Tableau N°3 : Situation phénologique (niébé et arachide)					
REGIONS	Cultures	Stade le moins avancé	Stade dominant	Stade le plus avancé	Localisation
AGADEZ	Niébé	Floraison	Formation de gousse	Maturité	Iférouane et Ingall
DIFFA	Niébé	Floraison	Formation de gousse	Maturité	Bosso, Mainé Soroa, Goudoumaria, Diffa département et Diffa Commune
	Arachide	Floraison	Formation de gousse	Maturité	Bosoo, Diffa Département et Diffa commune
DOSSO	Niébé	Croissance	Formation de gousse	Maturité	Tous les départements
	Arachide	Croissance	Floraison	Maturité	Tous les départements
MARADI	Niébé	Floraison	Maturité	Maturité	Tous les départements
	Arachide	Formation de gousse	Maturité	Maturité	Tous les départements
TAHOUA	Niébé	Croissance/ramification	Formation de gousse	Maturité	Tous les départements sauf Bagaroua, Tchintabaraden et Tassara
	Arachide	Floraison	Formation de gousse	Maturité	Tous les départements sauf Malbaza, Bagaroua, Tchintabaraden, Tassara et Tillia
TILLABERI	Niébé	Croissance/ramification	Formation de gousse	Maturité	Tous les départements sauf Bankilaré, Gotheye et Téra
	Arachide	Croissance	Formation de gousse	Maturité	Balleyara, Filingué, Kollo, Oualam, Say et Torodi
ZINDER	Niébé	Croissance/ramification	Maturité	Maturité	Tous les départements sauf Tanout
	Arachide	Floraison	Maturité	Maturité	Tous les départements sauf Belbédji et Tanout
NIAMEY	Niébé	Fructification	Fructification	Fructification	Tous les Arrondissements
	Arachide	Formation de gousse	Formation de gousse	Formation de gousse	Tous les Arrondissements
NIGER	Niébé	Croissance/ramification	Formation de gousse	Maturité	Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder
	Arachide	Croissance	Formation de gousse	Maturité	Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder

Commentaire

Pour les cultures de rente, le stade le moins avancé pour le niébé et l'arachide est la croissance/ramification. Le stade dominant est la formation de gousse pour le niébé et l'arachide. La maturité est le stade le plus avancé observée pour le niébé et l'arachide dans plusieurs localités selon les régions d'Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder.